



RAPPORT FINANCIER ANNEE 2023

Toutes les activités se sont déroulées cette année.

Résultat de l'exercice 2023

Total charges	295 699 €
Total produits	277 088 €
Résultat	-18 611 €

Résultat de l'exercice 2022

Total charges	341 159 €
Total produits	338 222 €
Résultat	-2 937 €

Je vais maintenant vous expliquer une peu plus en détail ce résultat avec une présentation des charges, puis des produits.

Ce qu'il faut retenir sur les charges :

De premier abord, on observe une grosse baisse des charges de l'association.
(-45 460 euros)

- L'alimentation a augmenté de + 1 953 euros (25 000 euros)
- Activité enfants - 4 818 euros de moins (13 500 euros)
- Matériel Péda : même somme dépensée (4 100 euros)
- Les honoraires comptables + 3 000 euros (18 900 euros)
- Salaires + 3 000euros (164 642 euros)

Ce qu'il faut retenir sur les produits

- 70 : Ventes et produits finis : l'argent qui provient directement des familles: augmentation liée à une hausse de la fréquentation et les changements de tarifs.
- 125 200 euros en 2023 (+13 900 euros)

Un résultat 2023 qui s'explique :

- Par une subvention de la mairie amputée de 12 000 euros vu que cette somme avait été perçue deux fois par les Petits Malins en 2022 (changement des versements CEJ)
- Par un remboursement de 5 000 euros à la CAF suite au changement de convention, il fallait rembourser le trop perçu.
- Les départs de Paul et Doriane qui ont coûté à l'association. (fin de contrat, congés...environ 12 000 euros également)
- L'achat d'un ordinateur en urgence, puisqu'il est tombé en panne avant l'été. (le remboursement ne s'effectuera qu'en 2024)

Je vais maintenant donner la parole à M. TRAORE pour son intervention en tant que commissaire aux comptes.

- Intervention de M. TRAORE(ou demander texte de présentation si il n'est pas présent)

- Maintien des tarifs existants.

Nous ne souhaitons pas modifier les tarifs des différents accueils.

- Prévisionnel 2024

Le Prévisionnel 2024 est à l'équilibre, avec un retour des subventions normales par la mairie, une fréquentation stable au niveau des heures de présences des enfants.

Je redonne la parole à Micheline pour la suite de l'Assemblée Générale et notamment le vote des rapports et des tarifs.